



GUIDE DE COMPÉTITION



CHALLENGE FRANCE BMX

Zone Interrégionale Sud Est

04/05 Septembre 2021

Pernes-Les-Fontaines (Région Sud PACA)



CHALLENGE FRANCE BMX SUD EST

2ème MANCHE - PERNES-LES-FONTAINES (Région SUD PACA)

COMPÉTITION

Engagements & Règlementation	3
Accueil des pilotes	4
Programme sportif & Récompenses	5

INFOS PRATIQUES

Accès / Plan	6
Plan du site	7
Infos grand public	8
Mesures Sanitaires	9
Hébergements	10
Fiche de réservation - espace tentes	11
Fiche de réservation - camping	12
Contacts	13
Partenaires	14

ENGAGEMENTS

PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la F.F.C. suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

<http://maj.ffc.fr/majepreuves/index.asp>

La clôture des engagements est fixée au **Jeu**di 26 Août à 22h00.

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Aucun remboursement ne sera accepté.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

- ▶ 23 € par pilote et par course

RÈGLEMENTATION

CLASSEMENT PAR POINTS (CPP)

Le Challenge France BMX compte pour le CPP Challenge France (cf. Note aux Clubs de BMX 2021).

CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs est réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 5 premiers clubs de chaque zone sont qualifiés pour définir :

- ▶ Sur le Challenge National / Championnats de France : le meilleur club de France.

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Challenge France BMX est régi par le règlement FFC BMX 2021 dont voici quelques extraits :

- ▶ Pour chaque classe d'âge il y'a 3 manches qualificatives.
- ▶ Les maillots avec zip intégral et numéros dans le dos sont interdits.
- ▶ Les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie Minime (pilotes nés en 2008 et avant).
- ▶ Les pilotes doivent se présenter à la cérémonie protocolaire en tenue de compétition.

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo ne sera pas équipé de plaque conforme se verra refuser le départ et cela dès les essais.

COMMISSAIRES

PANEL DES COMMISSAIRES

Président du Jury : Daniel BOTAZZI

Adjoint Président de Jury : Nicole BONNAL

Responsable Pré-Grille : Laurent SORLIN

Responsable Starter : Philippe BROCARD

Responsable Départ : Nathalie BUFFET

Responsable Arrivée : Michèle HENNY

Administrateur : Nathalie MORAWIEC

Administrateur adjoint : Martine LASCAUX-MARTINEZ

INSCRIPTIONS

CONFIRMATIONS

Un point d'accueil sera à votre disposition à la buvette de la piste du BMX Pernois.

- ▶ Emargement pilotes
- ▶ Remise des badges organisation, arbitres et officiels

Il permettra de :

- ▶ **Recevoir les pilotes ou leur responsable** afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc.
- ▶ **Confirmer les inscriptions**, remettre des pastilles d'essais, attribuer des badges pour les officiels.

Les feuilles d'emargement devront être signées par les pilotes (présentation de leur licence de l'année en cours (droits d'engagements réglés).

HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **Vendredi** : 17h00 à 21h00
- ▶ **Samedi** : à partir de 08h00
- ▶ **Dimanche** : à partir de 07h00

En dehors de ces horaires, toute information sera à demander au point caisse à l'entrée principale.

CATÉGORIES

Liste des catégories

Retrouvez ci-dessous la liste des catégories pour le Challenge France

CHALLENGE FRANCE	
20 POUCES	CRUISER
8 ans et moins Fille	Cruiser Minime *
8 ans et moins Garçon	Cruiser Cadet *
Pupille Fille	Cruiser Femme 17/29
Pupille Garçon	Cruiser Femme 30 +
Benjamine	Cruiser Homme 17/24
Benjamin	Cruiser Homme 25/29
Minime Fille	Cruiser Homme 30/39
Minime	Cruiser Homme 40/44
Cadette	Cruiser Homme 45 +
Cadet	
Femme 17/24	
Femme 25 +	
Homme 17/24	
Homme 25/29	
Homme 30 +	

**Les Filles minimes et cadettes peuvent rouler en cruiser avec les garçons dans les catégories d'âge correspondantes.*



COMPÉTITIONS

DÉFINITION DES BLOCS

- ▶ **Bloc 1** : Cruisers
- ▶ **Bloc 2** : 8 ans et moins F/G
- ▶ **Bloc 3** : Pupille F/G
- ▶ **Bloc 4** : Benjamin F/G
- ▶ **Bloc 5** : Minime F/G
- ▶ **Bloc 6** : Cadet F/G
- ▶ **Bloc 7** : Femme 17/24 et 25 +, Homme 17/24, 25/29 et 30 +

PROGRAMME SPORTIF

COURSES DU SAMEDI

SAMEDI 04 SEPTEMBRE 2021

Matin (10h30)

Essais Blocs 1, 2, 3 & 4

Essais Blocs 1, 2, 3 & 4

Après-Midi

Compétitions Blocs 1, 2, 3 & 4

Récompenses Blocs 1, 2, 3 & 4

COURSES DU DIMANCHE

DIMANCHE 05 SEPTEMBRE 2021

Matin (09h00)

Essais Bloc 5

Essais Bloc 6

Essais Bloc 7

Après-Midi

Compétitions Blocs 5, 6 & 7

Récompenses Blocs 5, 6 & 7

* Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.

RÉCOMPENSES

TROPHEES

Les trophées seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités locales et F.F.C.

Les 8 premiers pilotes de chaque catégorie seront récompensés.

Un système de tickets prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4ème à 8ème) hors cérémonie protocolaire à l'accueil.

ACCÈS AU SITE

EN VOITURE

Depuis le sud : Sortir de l'autoroute à Cavaillon. Prendre direction L'Isle/Sorgue et ensuite Pernes les Fontaines. A l'entrée de Pernes-Les-Fontaines Prendre direction Mazan.

Depuis le Nord : Sortir de l'autoroute à Avignon-Nord. Prendre direction Carpentras et ensuite Pernes-Les-Fontaines. A l'entrée de Pernes-Les-Fontaines Prendre direction Mazan.

Depuis l'Ouest : Sortir de l'Autoroute à Remoulins. Prendre direction Avignon, Puis Carpentras et ensuite Pernes-Les-Fontaines.

A l'entrée de Pernes-Les-Fontaines Prendre direction Mazan.

EN TRAIN

Gare TGV d'Avignon (45 min)

Gare Régional de Carpentras (20min)

LIEN DE L'ÉPREUVE

Piste Pierre-Henri Sauze

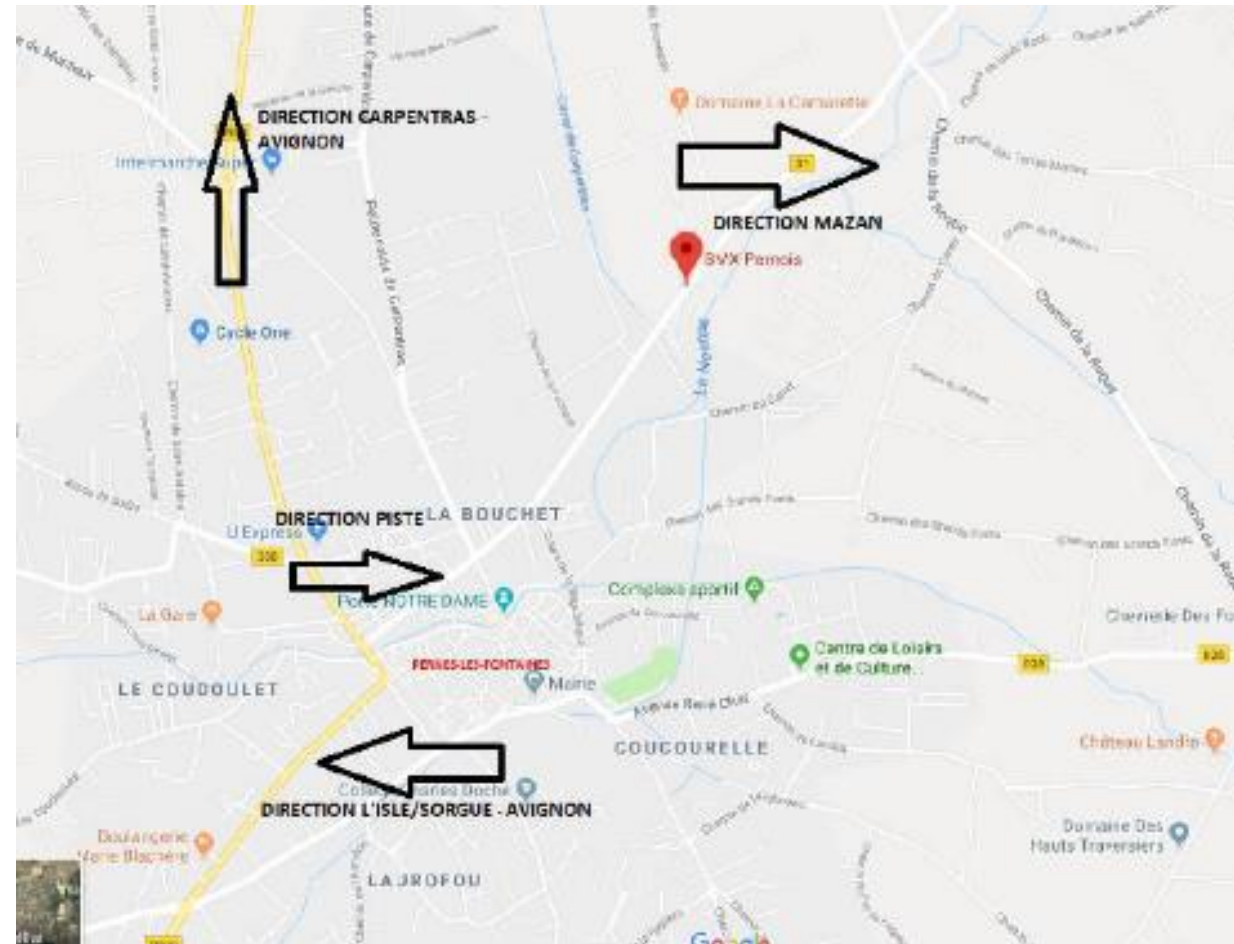
Route de Mazan 84210 Pernes-Les-Fontaines

Carte : acces-a-la-piste

GRANDES VILLES LES PLUS PROCHE

- Avignon : 25 km
- Marseille : 70 km

PLAN D'ACCÈS



PLAN DÉTAILLÉ ACCÈS ET CIRCULATION



ARRIVÉE

PARKINGS EMPLACEMENTS

Le parking sera en face de la piste, sur le terrain de la société FAREL, merci de respecter les lieux.

CARAVANING

L'organisation propose une aire sur le parking sur le parking de notre partenaire FAREL situé juste en face de la piste avec réservation préalable au tarif de 20€ l'emplacement (voir fiche de réservation ci-après).

Pas de branchement électrique possible.
Il n'y aura pas de sanitaires sur le parking, mais des toilettes sont à disposition sur le site BMX

Merci de respecter la propreté des lieux, de ne faire ni feux ni barbecue.

SÉCURITÉ

Le BMX Pernois ne pourra être tenu responsable des vols ou dégradations qui pourraient être commis sur le parking, la piste ou le parking camping-cars.

ACCÈS PUBLIC SECURITE

L'application du PLAN VIGIPIRATE nous impose et nous donne droit, si nous sentons un quelconque danger, de procéder à l'inspection des sacs et divers contenants...

VILLAGE

Un village EXPOSANTS composé de marchands de cycles, distributeurs / Importateurs de cycle, producteurs de fruits t légumes locaux sera installé dans l'enceinte de la piste.

RESTAURATION SUR PLACE

Tout au long de ces deux journées, vous trouverez sur place une buvette et un système de restauration. Il est probable que tout soit ouvert le vendredi après-midi à compter de 16h00 (sous réserve de disponibilités de bénévoles).

MESURES SANITAIRES

Les conséquences liées au COVID-19 nous imposent la mise en place de mesures sanitaires strictes. Le timing prévisionnel de l'épreuve a été réalisé de telle sorte que les pilotes et le public soient répartis sur la journée. De fait, il est formellement interdit aux pilotes roulant le matin d'être présent sur site l'après-midi. L'accès au site devra se faire pour tous avec un masque de protection.

Durant toute la compétition des Solutions Hydro-Alcooliques (SHA) seront réparties sur le site afin de permettre une désinfection régulière des mains. Des sens de circulation seront mis en place et devront être respectés.

Les pilotes devront porter un masque et l'enlever dès lors qu'ils mettront leur casque et leurs gants en quittant leur tente. L'accès à la pré-grille se fera uniquement avec le casque sur la tête et avec les gants. Les pilotes devront quitter leur casque et leurs gants uniquement à leur retour dans le parc pilote sous leur tente.

Une brigade dédiée au bon respect des mesures sanitaires sera mise en place pour circuler sur le site et rappeler les mesures d'hygiène ou de distanciation lorsque cela sera nécessaire. Ils seront identifiés clairement à l'aide de t-shirt ou brassard.

Conformément au décret en vigueur depuis le 21 juillet, le **pass sanitaire est obligatoire** dès lors que plus de 50 personnes (spectateurs et pilotes) sont présents. Les athlètes et les staffs devront présenter leur pass sanitaire lors du contrôle des engagements et les spectateurs lors de leur entrée sur le site.

Pour rappel, le Pass sanitaire est constitué soit :

- ▶ d'un certificat de vaccination complet valide 7 jours après la dernière injection,
- ▶ ou d'un test PCR ou antigénique négatif datant de moins de 48 heures (au moment où il est présenté).
- ▶ ou d'un test PCR ou antigénique positif datant de moins de 6 mois (et de plus de 11 jours) attestant que la personne a déjà développé la maladie et qu'elle est donc naturellement immunisée.

D'avance nous vous remercions pour le respect des règles en lien avec ces mesures sanitaires.

NB : il est important de prendre en compte que les présentes mesures peuvent évoluer selon les décisions gouvernementales et l'évolution (positive ou négative) de la situation sanitaire.

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

HÉBERGEMENTS

HÉBERGEMENTS A PERNES LES FONTAINES

Pour toutes demandes ou informations d'hébergements merci de contacter l'office de tourisme de la ville de PERNES-LES-FONTAINES :

Adresse : 72, CRS Ledru Rollin, 84210 Pernes les Fontaines

Téléphone : 04 90 61 31 04

A Pernes-les-Fontaines :

2 campings : 1 municipal et 1 privé.

Grand nombre de gites et/ou chambres d'hôtes.

Pour les Hotels : voir ville voisines : Carpentras, L'Isle sur la Sorgue, Avignon...

PROCÉDURE

TARIFS

Une zone sera réservée aux caravanes et camping-car près de la piste et au prix forfaitaire de **20 € pour deux jours**.

Attention : pas de raccordement électrique dans la zone.

Sanitaires dans gymnase à quelques centaines de mètres.

La réservation prendra effet à réception du règlement.

ZONES COMMUNES

Les personnes qui souhaitent être **placées ensemble** doivent impérativement le signaler en le mentionnant sur le bulletin de réservation. Tous les bulletins et règlements doivent alors être retournés sous le même pli.

Les réservations seront attribuées dans la limite des places disponibles.

FICHE DE RÉSERVATION

ESPACE CARAVANING

Responsable :

Nom : Prénom : E-mail :

Adresse :

Ville : Pays :

Je réserve (cocher une case) :

CAMPING-CAR emplacement(s) x 20 € = €

CARAVANE emplacement(s) x 20 € = €

Règlement : Chèque bancaire joint à l'ordre de « BMX PERNOIS »

BMX PERNOIS
591, avenue René Char
84210 PERNES LES FONTAINES
E-mail : bureau.bmxpernois@gmail.com

Fiche à envoyer à Laurent Vendittelli à spikecoach@yahoo.fr . Pour d'autres renseignements : 06 62 79 16 01 (Fiche à envoyer même si l'emplacement qui vous concerne est gratuit !)

CONTACTS

FOURGEREAU Jérôme
Président

Tel : 06 03 18 31 81

E-mail : bureau.bmxpernois@gmail.com

Web : www.bmxpernois.com

 Evènement :

 [CHALLENGE FRANCE SUD-EST | Facebook](#)







ADJOINT COORDINATEUR BMX

Brendan GICQUELLO
b.gicquello@ffc.fr
+33.(0)1.81.88.09.53

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
<http://www.ffc.fr>